



BULLETIN D'INSCRIPTION

« L'AVOCAT DANS LA TEMPÊTE »

**samedi 25 janvier 2020
de 8 heures 30 à 17 heures 30**

New Hôtel of Marseille
71 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille

Madame, Monsieur :

Avocat au barreau de :

Téléphone :

Email :

Participera au séminaire de formation du samedi 25 janvier 2020 à 8h 30 et règle la somme de 552,00 € TTC (460,00 € HT), à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale ; une facture sera délivrée.

Conditions d'annulation : pour toute annulation postérieure au 18 janvier 2020, les frais seront de 108,00 € TTC soit 90,00 € HT. L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un confrère de son choix.

Important : Une prise en charge individuelle est possible si elle parvient au FIF PL au plus tard le jour de la tenue du colloque :

FIF PL 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08

Tel : 01.55.80.50.00 / Fax : 01.55.80.50.29 / www.fifpl.fr

Les élèves-avocats bénéficient d'un tarif réduit à 192, 00 € TTC (160, 00 € HT).

Institut de Défense Pénale 42 rue Montgrand 13006 Marseille
e-mail : mdp@defensepenale.com
tel : 04 91 13 40 43 / Fax : 04 91 13 40 44
Organisme de formation n° 93 13 11 458 13